

Préambule

Les 24 HEURES ROLLERS sont organisées par "La Tribu Rollers", association loi 1901 à but non lucratif, affiliée à la Fédération Française de Roller skating (FFRS) dont le siège social est situé **83 rue de la Mariette 72000 Le Mans**.

La Marque 24 heures Rollers est une marque déposée. Son utilisation sans autorisation auprès de l'Automobile Club de L'ouest est formellement interdite, sous peine de poursuites.

**A : Modalités de participation**

**Art A1 : Conditions générales :**

Les 24 Heures Rollers se déroulent les 28 et 29 juin 2008, sur le circuit BUGATTI des 24 Heures du Mans, long de 4.5 Kilomètres. Le parcours est plat, hormis 1 côte de 600 mètres à 3.5% suivie d'une descente de 1 Kilomètre à 2% composée de 2 grands virages. La piste est éclairée la nuit. Le mode de déplacement utilisé reste exclusivement le patin en ligne ou quad. Tout autre moyen de locomotion est interdit.

La compétition d'une durée de 24 heures, est ouverte à toutes et à tous, licenciés ou non, de nationalité française ou étrangère, **ayant plus de 16 ans au jour de l'événement**. (Aucune dérogation possible, aucun surclassement). Les participants ayant entre 16 et 18 ans devront présenter une autorisation parentale. Les mineurs ne pourront pas patiner entre 22H et 6H.

**Art A2 : participation en équipe et tarifs :**

Une équipe est composée de 2 à 10 personnes maximum (au choix). Un concurrent ne peut appartenir qu'à une seule et même équipe.

Le Forfait Inscription comprend la participation aux 24 H ROLLERS, l'accès village, les animations, les T-shirt FINISHER, le ravitaillement course et l'assurance.

Tarifs d'inscription pour une équipe:

500 € entre le 29 octobre 2007 et le 31 janvier 2008

520 € entre le 1<sup>er</sup> février 2008 et le 31 mars 2008

540 € entre le 1<sup>er</sup> avril 2008 et le 31 mai 2008

Le tarif est identique pour les équipes françaises et les équipes étrangères.

**A2 bis : participation à l'épreuve en individuel et tarifs :**

Attention, Les personnes qui souhaitent **concourir seule** durant 24 Heures (et non par équipe) doivent s'inscrire en catégorie individuelle. Le forfait inscription individuel comprend la participation aux 24 H ROLLERS, l'accès village, les animations, le T-shirt FINISHER, le ravitaillement course et l'assurance.

Tarifs d'inscription pour un participant individuel :

162 € entre le 29 octobre 2007 et le 31 janvier 2008

172 € entre le 1<sup>er</sup> février 2008 et le 31 mars 2008

182 € entre le 1<sup>er</sup> avril 2008 et le 31 mai 2008

Le tarif est identique pour les individuels français et les individuels étrangers.

**A2 bis : participation à l'épreuve en DUO et tarifs :**

Nouveauté 2008 : Le DUO est composé de 2 patineurs qui se relaient pendant 24 heures. Un seul patineur est sur la piste. Les 2 patineurs se relaient lorsqu'ils le souhaitent. Les personnes qui souhaitent **concourir en DUO** durant 24 Heures (et non par équipe ou en solo) doivent s'inscrire en catégorie DUO.

Le forfait inscription en DUO comprend la participation aux 24 H ROLLERS, l'accès village, les animations, 2 T-shirt FINISHER, le ravitaillement course et l'assurance).

Tarifs d'inscription pour un DUO :

270 € entre le 29 octobre 2007 et le 31 janvier 2008

280 € entre le 1<sup>er</sup> février 2008 et le 31 mars 2008

290 € entre le 1<sup>er</sup> avril 2008 et le 31 mai 2008

### Art A3 : Non-présentation :

Le montant de l'inscription reste acquis à l'organisation en cas de non présentation d'un concurrent individuel, d'un Duo ou d'une équipe à l'épreuve.

### Art A4 : Rôle du capitaine :

Chaque équipe ou DUO doit désigner un capitaine.  
Il est le responsable de son équipe/DUO.  
Il est l'interlocuteur unique avec l'organisation.  
Il doit veiller à ce que le stand de l'équipe reste propre (et qu'il soit rendu propre).

### Art A5: Niveau des participants :

Chaque participant doit savoir freiner (attention descente DUNLOP à 2%) et tourner correctement. La piste est très large (entre 7 et 11 mètres), mais vous êtes nombreux. Les juges arbitres se réservent le droit d'arrêter tout participant considéré comme dangereux pour les autres (ex : les réels débutants ayant moins de 15 à 20 heures de pratiques). **VRAIS DEBUTANTS S'ABSTENIR.**

### Art A6 : Accompagnateurs :

Chaque équipe, solo ou Duo peut être suivie par plusieurs accompagnateurs (managers ou autres), lesquels peuvent accéder aux boxes moyennant 15€ par accompagnateur pour tout le week-end. Les " Pass accompagnateurs » sont à retirer sur place à partir de 8H le samedi 29 juin 2008 au pôle ACCUEIL.

### Art A7 : Candidatures :

Les participants et les accompagnateurs sont considérés comme invités par l'organisation. Par ailleurs, l'organisation se réserve le droit de ne pas accepter la candidature de certaines équipes ou individus.

### Art A8 : Responsabilité :

Les coureurs participent à la compétition sous leur entière et exclusive responsabilité. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé ou à une défaillance liée au matériel individuel.

### Art A9 : Engagement :

Tout engagement est ferme et définitif. Il implique l'acceptation complète du règlement et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit (maladie, examen, mariage, etc.). Il comprend la participation aux 24 Heures ROLLERS, l'accès village, les animations, le T-shirt FINISHER, les ravitaillements course, l'assurance, tout ceci pour chacun des participants.

### Art A10 : Fichier :

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, chaque participant déclare accepter de figurer sur un fichier informatique. Il peut exercer son droit d'accès et de rectification pour toute information le concernant et figurant sur ce fichier. L'organisateur s'engage à ne pas diffuser ce fichier. Du fait de l'acceptation du présent règlement, et conformément à l'article L 212-4 du Code de la Propriété Intellectuelle, chaque participant cède pour une durée illimitée et à titre gracieux au bénéficiaire de l'organisateur, **les droits d'utilisation de son image** saisie dans le cadre des activités de l'organisateur, aux fins de reproduction, par tout moyen et sur tout support connus ou inconnus à ce jour.

---

## **B : La Course des 24 Heures Rollers**

### Préambule : La « parade des rollers » OBLIGATOIRE au profit d'une association

A 11 H le samedi 28 juin 2008, tous les participants aux 24 Heures Rollers s'élancent pour la traditionnelle Parade des Rollers. Ce défilé en cœur de ville, obligatoire pour tous les











